



## Conseil économique et social

Distr. générale  
1<sup>er</sup> décembre 2016  
Français  
Original : anglais

---

### Commission du développement social

#### Cinquante-cinquième session

1-10 février 2017

**Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous**

### **Déclaration présentée par l'International Prison Chaplains' Association et Citizens United for Rehabilitation of Errants, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social\***

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



## Déclaration

### **Élimination de la pauvreté au sein de la population carcérale dans le monde, du point de vue de la dignité humaine et de la foi**

Nous, l'International Prison Chaplains Association (IPCA) et Citizens United for the Rehabilitation of Errants (CURE), sommes des organisations non gouvernementales dont les membres sont présents dans le monde entier. Nous sommes très reconnaissants de l'occasion qui nous est donnée de faire part de nos réflexions sur le coût de la pauvreté et sur la multitude d'hommes, de femmes et de jeunes, souvent oubliés, qui sont incarcérés dans des prisons et des centres de détention partout dans le monde.

L'une des stratégies que nous estimons nécessaires pour éliminer la pauvreté est de sensibiliser le public à ce que cette dernière coûte à CHACUN de nous, dans la société en général et au sein de notre système pénitentiaire en particulier. Les personnes incarcérées sont séparées de la société et isolées dans notre système pénitentiaire. La société a donc une occasion unique d'offrir une éducation et des services de réadaptation à ceux qui se sentent rejetés et l'ont de fait été. L'expérience montre que ceux qui ont enfreint la loi et se sont repentis sont les meilleurs défenseurs d'une transformation de la société, notamment en faveur de l'élimination de la pauvreté, que nombre d'entre eux connaissent bien.

Notre approche commune s'appuie sur un principe de justice sociale et de foi qui met l'accent sur des droits de l'homme pour tous, même ceux qui ont violé les lois de la société et ont été condamnés à des peines d'emprisonnement. Si ceux qui ont enfreint la loi doivent être punis, ils doivent aussi pouvoir se repentir, être pardonnés et se racheter.

Nous souhaiterions évoquer ci-dessous quelques-uns des engagements ou accomplissements concrets de nos deux organisations en matière de réduction de la pauvreté :

L'International Prison Chaplains' Association (IPCA) recense environ deux mille membres exerçant le travail d'aumônier de prison dans plus de cinquante pays. Ces aumôniers se consacrent non seulement aux besoins spirituels et humanitaires des personnes en prison, mais ils participent aussi à la sensibilisation du public dans leur communauté locale. En outre, l'IPCA organise des conférences mondiales pour former ses membres et sensibiliser le public aux questions pénitentiaires. La septième conférence mondiale de l'IPCA à Sydney (Australie), en septembre 2015, a attiré près de trois cents aumôniers de prison pour une réunion de cinq jours.

Citizens United for Rehabilitation of Errants (CURE), organisation citoyenne internationale fondée par des personnes incarcérées, leurs familles et d'autres citoyens soucieux de réduire la criminalité grâce à une réforme de la justice pénale, dispose de trente-neuf sections aux États-Unis et a des représentants dans près de trente pays. Depuis son siège à Washington, CURE participe aux efforts de réforme législative du système pénitentiaire aux États-Unis. La septième conférence internationale de CURE, prévue en avril 2017 au Costa Rica, comprendra des visites à la Cour interaméricaine des droits de l'homme et un dialogue avec cette dernière.

Partout dans le monde, une grande partie de la population incarcérée est composée de membres de la population marginaux ou exclus, comme les

autochtones d'Amérique au Canada, les Aborigènes en Australie, les Tsiganes et les réfugiés en Europe, ou encore les autochtones d'Amérique et les Afro-Américains aux États-Unis.

De manière générale, nous remettons en question l'idée selon laquelle l'emprisonnement est un moyen efficace de résoudre les problèmes de criminalité dans toute société. Nous approuvons le travail accompli par certains gouvernements pour améliorer le régime carcéral et le respect des droits de l'homme dans les prisons. Nous rappelons et réaffirmons l'importance des points suivants : la dignité inhérente à tous les prisonniers, notre inquiétude particulière pour les détenus vulnérables, et notre engagement à œuvrer avec d'autres organisations, notamment les ONG, les organisations internationales et les groupes religieux pour lutter contre la pauvreté et faciliter l'accès à la nourriture, aux vêtements, aux médicaments et au matériel d'alphabétisation nécessaires dans les prisons. Nous plaidons en faveur de la liberté de religion, mais aussi en faveur de moyens pour les aumôniers de prison de toutes les communautés religieuses dans leur transmission d'amour et d'espoir.

Outre ces efforts, nous désignons en particulier trois évolutions dans le monde qui influent sur le système pénitentiaire et le ministère de la prison :

1. Plus que jamais, un nombre croissant de personnes fuient leur pays d'origine en raison de la guerre, du terrorisme, de la persécution et de la pauvreté pour demander l'asile dans un pays plus sûr. Nous contestons l'utilisation de centres de détention pour les réfugiés et les migrants, que la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a déclarés à juste titre comme étant inacceptables.

2. Dans de nombreux pays, des individus sont encore emprisonnés parce qu'ils sont objecteurs de conscience. Nous affirmons que le refus d'effectuer un service militaire est un droit de l'homme et ne doit pas conduire à une peine d'emprisonnement.

3. Nous appelons une nouvelle fois à l'instauration immédiate d'un moratoire mondial sur les exécutions et à l'abolition de la peine de mort.

Nous nous félicitons de la révision de l'Ensemble de règles minima des Nations Unies pour le traitement des détenus, menée à bien par la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, en collaboration avec des ONG au statut de consultant telles que l'International Commission of Catholic Prison Pastoral Care (ICPPC), organisation catholique sœur. Nous demandons à ce que ces règles, désormais désignées sous le nom de « Règles Mandela », soient appliquées dans tous les pays.

Nous nous engageons à utiliser notre statut de consultant à l'ONU au profit de la réconciliation au sein des sociétés dans lesquelles nous vivons et travaillons.

Nous demandons à ce que les gouvernements, les églises et les communautés religieuses s'éloignent de la philosophie de la justice punitive et favorisent les stratégies de justice réparatrice.

Nous sommes encouragés par des exemples de communautés religieuses participant à la réinsertion d'ex-contrevenants et prions pour que ces initiatives se développent dans le monde.

Nous soutenons les administrateurs pénitentiaires, les gouverneurs et le reste du personnel devant faire face à des problèmes difficiles. Nous les exhortons à

toujours s'acquitter de leurs fonctions avec intégrité, humanité, justice et bienveillance.

Nous affirmons notre engagement auprès des prisonniers et les encourageons à prendre part à des programmes de lutte contre les infractions ou de réconciliation entre victimes et auteurs d'infractions, ou à des initiatives plus larges d'éducation et de justice réparatrice.

Nous sommes conscients de la douleur des personnes victimes de criminalité et de l'absence de possibilité pour eux de l'exprimer. Nous exhortons les communautés religieuses à être plus disponibles pour aider les victimes dans cette douleur.

Nous reconnaissons la nécessité d'une formation professionnelle pour les aumôniers de prison et demandons à ce que les églises et les communautés religieuses soutiennent ces formations. Nous prions pour les aumôniers de prison du monde entier.

Nous vous assurons du soutien de nos organisations, l'IPCA et CURE, aux efforts de la cinquante-cinquième Session de la Commission du développement social.

---